

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 AVRIL 2011

Séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 19 avril 2011 à 18 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 11 avril 2011.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD , Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Absente excusée : Geneviève GROSSHENY donne procuration à Jean-Marie BECK

Secrétaire de séance : Eric MEMHELD

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

Ordre du jour

1. Approbation et signature du PV du 7 avril 2011
2. Rapport de la Commission des Finances du 11 avril 2011
3. Comptes administratifs 2010 et Budgets Primitifs 2011
 - a. Approbation des comptes administratifs 2010
 - b. Affectation du résultat 2010
 - c. Approbation des comptes de gestion
 - d. Vote du taux des 4 taxes
 - e. Approbation des Budgets Primitifs 2011
4. Adhésion au Pass Touristique Grand Ried pour 2011
5. Investissements
 - a. Achat de rideaux salle polyvalente
 - b. Achat d'un véhicule plateau pour l'atelier communal
6. Arpentage rue de Bergheim et lieu dit « Dockenfeld »
7. Renouvellement du versement de l'indemnité de chasse
8. Renouvellement de l'indemnité de conseil et d'assistance au receveur municipal
9. Aménagement d'entrée de village rue de Hilsenheim – Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement
10. Divers
 - a. Droit de préemption
 - b. Transfert du tabac presse

1. Approbation et signature du PV du 7 avril 2011

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 7 avril 2011. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport de la Commission des Finances du 11 avril 2011

Point 1 : Subvention aux associations locales

Les associations de Wittisheim ont remis les documents nécessaires à l'obtention de la subvention de fonctionnement.

Il est proposé de verser à chaque association une subvention calculée comme suit :

- 80 € de part fixe + 5 € par membre de moins de 16 ans + 2 € pour les autres membres.

Associations	Moins de 16 ans	S/Total	Plus 16 ans	S/Total	Part fixe	TOTAL
Arboriculteurs et bouilleurs de cru			50	100 €	80 €	180 €
AAPPMA	1	5 €	20	40 €	80 €	125 €
AGF			110	220 €	80 €	300 €
Amicale Pompiers	8	40 €	31	62 €	80 €	182 €
Chorale Ste Cécile			29	58 €	80 €	138 €
Donneurs de sang			96	192 €	80 €	272 €
FCW	51	255 €	64	128 €	80 €	463 €
Musique Espérance	4	20 €	18	36 €	80 €	136 €
Vies et Nature	5	25 €	46	92 €	80 €	197 €
Volley Club			26	52 €	80 €	132 €
Pétanque Club					80 €	80 €
						2 205 €

D'autre part, comme chaque année, l'amicale des Sapeurs Pompiers sollicite plusieurs subventions au titre de l'année 2011 :

- Cotisation à la Fédération Nationale : 168,00 €
 - Prise en charge de la cotisation à l'Union Départementale 240,00 €
 - Prise en charge de la moitié de l'assurance (RC/DI) 180,00 €
 - Abonnement au journal de la fédération 30,60 €
 - Assurance Groupama Protection membres du CA de l'Amicale 26,00 €
- TOTAL 644,60 €**

Il est proposé de valider les subventions conformément au tableau ci-dessus.
Adopté à l'unanimité.

Point 2 : Demande de subvention des Associations caritatives

Les associations suivantes ont fait une demande de subvention auprès de la Commune :

AIDES à STRASBOURG

Les restaurants du cœur

Le secours populaire

ARAHM – Aide aux handicapés moteurs

Association Saint Vincent de Paul

Les Bleuets de France – ONAC

Médecins Sans Frontières

Comme en 2010, un maximum de 12 demandes de subvention aux associations caritatives seront recevables dans l'année. Il est proposé de verser à chacune une subvention de 15 €.

Adopté à l'unanimité.

Point 3 : Budget 2011 de l'école primaire

1. Crédits de fonctionnement

L'école primaire bénéficiera de 10 000 € pour les dépenses courantes de fonctionnement et 2 000 € pour l'achat de livres scolaires soit 12 000 € au total.

1. Financement du transport des sorties scolaires

- Déplacements piscine et cinéma pour 4 500 €.

• Investissement

Chaque année dans le cadre du renouvellement du mobilier scolaire, une ligne de 5 000 € est inscrite au budget.

Adopté à l'unanimité.

Point 4 : Demandes de subvention de l'AAPPAMA de Wittisheim

• Demandes de subventions de l'AAPPAMA de Wittisheim

Dans le cadre du concours de pêche spécial « jeunes » qui aura lieu le samedi 25 juin 2011, l'association sollicite la subvention de 650 €. L'an passé, la somme de 550 € avait été accordée. L'association a fourni un document présentant les recettes et les dépenses de la journée de l'an passé, le Conseil Municipal décide d'accorder la somme de 650 € pour l'année 2011 à l'AAPPAMA.

D'autre part, l'association sollicite la participation financière de la commune pour les travaux d'aménagement de deux berges de l'étang. Le chiffrage est en cours. Les membres de la commission voirie réunis le 06.04.11 se sont accordés pour dire que ces travaux ne se justifient pas et de plus, ils nécessiteraient l'enlèvement d'arbres. Ce projet n'aura donc pas de suites. Adopté à l'unanimité.

Point 5 : Les investissements en cours

Le tableau ci-après reprend les reports d'investissements de l'exercice 2010 avec les nouvelles propositions du Maire :

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
Matériel incendie - poteaux					
054	21568	21	Matériel incendie	5 500 €	5 000 €
Immobilisations					
21	2188	21	Autres immobilisations corporelles	4 900 €	60 000 €
Mairie					
220	205	20	Concess. & droits, logiciel	2 500 €	8 000 €
220	21311	21	Hôtel de Ville	16 000 €	-----
220	2183	21	Matériel de bureau et matériel informatique	-----	16 000 €
220	2184	21	Mobilier	2 500 €	5 000 €
Local Multi associatif					
222	2135	21	Install. Générale, Agenc.	3 000 €	-----
Cimetière					
51	2128	21	Autres agencements	1 900 €	-----
51	21316	21	Equipements du cimetière	3 100 €	-----
Aménagement urbain					
650	2121	21	Plantations d'arbres et arbustes	-----	9 000 €
650	2128	21	Autres agencements et aménagements	-----	3 000 €
650	21578	21	Autres matériel et outillages de voirie	-----	5 000 €
650	2151	21	Réseaux de voirie	-----	3 000 €
650	2188	21	Autres immo corporelles.	1 900,00 €	10 000 €
Plan d'eau					
784	2128	21	Autres agencements	2 500 €	5 500 €
784	2121	21	Plantation d'arbres et d'arbustes	2 500 €	15 000 €
Aménagement Place de l'Eglise					
657	2031	20	Frais d'études	4 000 €	-----
Travaux de sécurité rue de Sundhouse/ Rue de Hilsenheim					
658	2313	23	Constructions	55 000 €	15 000 €

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
Aire de remplissage des agriculteurs					
661	2313	23	Constructions	25 000 €	80 000 €
Réaménagement de voiries					
664	2151	21	Réseaux de voirie	21 000 €	-----
Construction d'un bâtiment périscolaire					
655	2313	23	Construction	10 000 €	800 000 €
Travaux ancien bâtiment Poste					
665	2313	23	Constructions	2 000 €	8 000 €
Construction d'une plate forme de compostage					
667	2313	23	Constructions	5 000 €	-----
Travaux salle polyvalente					
668	21731	21	Bâtiments publics	-----	125 000 €
Travaux Eglise/Presbytère					
669	21318	21	Autres bâtiments publics	4 000 €	-----
Investissements école					
670	2183	21	Matériel informatique	-----	2 500 €
670	2184	21	Mobilier	-----	2 500 €
670	2313	23	Constructions	1 500 €	3 500 €
Création d'un alignement rue des Dahlias					
672	2313	23	Constructions	-----	10 000 €
Travaux locaux FCW/PETANQUE/TENNIS					
673	2128	21	Autres agencements et aménagements	-----	20 000 €
673	2313	23	Constructions	-----	10 000 €
Travaux d'aménagement des étangs					
785	2128	21	Autres agencements et aménagements	-----	5 000 €
Alignement + mise en sécurité sortie rue du Moulin					
786	2151	21	Réseaux de voirie	-----	25 000 €
Dépenses imprévues					
20	20		Dép. Imprévues. (section investissement)	-----	14 559,20 €

Adopté à l'unanimité.

3. Comptes administratifs 2010 et Budgets Primitifs 2011

a. Approbation des comptes administratifs 2010

Une présentation détaillée des dépenses de fonctionnement inscrites au Compte Administratif 2010 et au Budget Primitif 2011 a été faite sur diaporama et projetée lors de la séance du Conseil Municipal.

Compte administratif - Commune

I. Fonctionnement

Recettes :	1 354 428,16 €
Dépenses :	1 013 198,74 €
<u>Excédent de fonctionnement 2009 (c/002):</u>	449 453,01 €
Excédent de fonctionnement 2010 :	790 682,43 €

II Investissement

Recettes :	823 351,08 €
Dépenses :	782 321,65 €
<u>Déficit d'investissement 2009 (c/001) :</u>	248 241,66 €
Déficit d'investissement 2010 :	207 212,23 €

Excédent de l'année 2010 : 583 470,20 €

Le Maire quitte la salle. L'adjoint Justin FAHRNER prend la parole et demande aux conseillers de procéder au vote du compte administratif.
Adopté à l'unanimité. Pas d'abstentions. Pas de vote contre.

Compte administratif - Lotissement 4^{ème} tranche

I. Fonctionnement

Recettes :	679 474,41 €
Dépenses :	653 359,51 €
<u>Excédent de fonctionnement 2009 (c/002):</u>	0,00 €
Excédent de fonctionnement 2010 :	26 114,90 €

II Investissement

Recettes :	1 050 000,00 €
Dépenses :	653 359,51 €
<u>Déficit d'investissement 2009 (c/001) :</u>	94,41 €
Excédent d'investissement 2010 :	396 546,08 €

Le Maire quitte la salle. L'adjoint Justin FAHRNER prend la parole et demande aux conseillers de procéder au vote du compte administratif.
Adopté à l'unanimité. Pas d'abstentions. Pas de vote contre.

b. Affectation du résultat 2010

Résultat - Commune

Vu le Compte administratif 2010, il est proposé :

- d'inscrire au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté, la somme de 583 470,20 €
- d'inscrire au compte 001 – Déficit d'investissement reporté, la somme de 207 212,23 €
- d'inscrire au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 207 212,23 €

Adopté à l'unanimité.

c. Approbation des comptes de gestion

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2010 pour la commune et le lotissement de la Gare 4^{ème} tranche,

Après s'être assuré que le Percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan des exercices 2009, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE, à l'unanimité

que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2010 par le Percepteur, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

d. Vote du taux des 4 taxes

Jean-Marie BECK explique que la suppression de la TP et l'instauration de la CET (Contribution économique territoriale), conjuguées à une redistribution de l'ensemble de la fiscalité locale entre niveaux de collectivités, modifient significativement la structure des recettes locales, dans un contexte de rigueur budgétaire.

	Base d'imposition 2010	Taux 2010 en %	Bases 2011 prévisionnelles estimées	Taux proposés en 2011	Produits attendus estimés en 2011
Taxe d'habitation	1 696 255 €	7,30	1 893 000 €	13,95	264 074 €
Taxe foncière	1 381 404 €	9,98	1 462 000 €	9,98	145 908 €
Taxe foncière non bâti	50 663 €	43,32	52 600 €	45,42	23 891 €
CFE	372 648 €	10,80 (ancien taux TP)	421 400 €	17,00	71 638 €
PRODUIT FISCAL 2011 ESTIME				505 511 €	

Après avoir entendu les explications de Jean-Marie BECK et du percepteur et après en avoir longuement débattu, il est décidé d'adopter les taux présentés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité. Pas d'abstentions. Pas de vote contre.

e. Approbation des Budgets Primitifs 2011

Le budget a été présenté de manière détaillée lors de la réunion.

Budget primitif 2011 - Commune

I. Fonctionnement

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 673 412,20 €

II Investissement

Recettes et dépenses : 1 627 371,43 €

Total des recettes et dépenses : 3 300 783,63 €

Adopté.

Budget primitif 2011 – Lotissement 4^{ème} tranche

I. Fonctionnement

Recettes et dépenses de fonctionnement : 600 546,08 €

II Investissement

Recettes et dépenses : 426 114,90 €

Total des recettes et dépenses : 1 026 660,98 €

Adopté.

4. Adhésion au Pass Touristique Grand Ried pour 2011

L'Office du Tourisme Grand Ried propose la mise en place du Pass'Tourisme pour le secteur. Le pass est destiné aux touristes, pour leur faire profiter de réductions pour les restaurants, les musées et autres attraits touristiques du secteur. Il est proposé de mettre en place le pass pour les entrées au plan d'eau en appliquant une réduction sur les entrées. Le Conseil décide d'accorder une remise de 20% sur le prix d'entrée du plan d'eau pour les détenteurs du pass.

Adopté.

5. Investissements

a. Achat de rideaux salle polyvalente

Il est proposé d'approuver l'achat de stores occultants à bandes verticales en forme de triangle pour la salle polyvalente, auprès de l'entreprise EWAL STORE de Sélestat pour un montant de 1080 € HT soit 1 291,68 € TTC. (OP 668, C/21731). Adopté.

b. Achat d'un véhicule plateau pour l'atelier communal

Il est proposé de faire l'acquisition d'un véhicule plateau pour l'atelier communal pour permettre une meilleure organisation du travail, faciliter le transport de matériaux, le fleurissement etc... Des devis ont été sollicités auprès de quatre garages (Renault, Peugeot, Ford et Citroën) pour un cahier des charges identiques :

- Camionnette châssis simple cabine en blanc pour conduite en permis VL
- Moteur Diesel 100 cv environ
- Benne basculante trois côtés, longueur utile 3200 mm et variante 3500 mm
- Options : 3 rehausses de 1 mètre
- Gyrophare tri flash
- Attache remorque

Le tableau comparatif des offres a été présenté lors de la séance. Après en avoir débattu et examiné les caractéristiques techniques de chacun des véhicules proposés, le Conseil Municipal décide de retenir le garage Peugeot pour l'achat du véhicule plateau, pour la somme de 24 950 € HT (OP21, C/2188), frais d'immatriculation en sus. A savoir qu'une plus value de 130 € HT pourra être appliquée pour l'achat en supplément d'un crochet mixte.

Adopté à l'unanimité.

6. Arpentage rue de Bergheim et lieu dit « Dockenfeld »

Dans le cadre de la régularisation des alignements de propriétés rue de Bergheim, il est proposé d'approuver les cessions suivantes à titre gratuit :

- De la commune de Wittisheim à M. Juan CABELLO pour la surface de 7 m² sis section 22, parcelle 675 et la surface de 13m² sis section 22, parcelle 675
- De la commune de Wittisheim aux « Carré de l'Habitat » pour la surface de 13 m² sis section 22, parcelle 675.

Adopté.

7. Renouvellement du versement de l'indemnité de chasse

Vu que le produit de la location de la chasse est réparti dans notre commune pour toute la période de la location (9 ans) suivant la délibération du conseil municipal du 26.02.1997, le receveur municipal a droit à une indemnité de 2% sur les recettes et 2% sur les dépenses.

Le personnel communal chargé de l'établissement des états de répartition du produit de la chasse, bénéficie de la même indemnité par analogie avec le système adopté pour les comptables.

Il est proposé de reconduire le versement de cette indemnité pour le nouveau percepteur, Monsieur Jean-Paul BEHR, à compter du 06/01/2011.

Adopté.

8. Renouvellement de l'indemnité de conseil et d'assistance au receveur municipal

Monsieur le Maire expose au conseil que l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 autorise les comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur municipal ou syndical, à apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Il précise que c'est un droit auquel toutes les collectivités sont soumises.

Cet arrêté qui fait suite à la loi du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes et au décret n°82-979 du 19 novembre 1982 sur les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités locales aux agents des services extérieurs de l'Etat, fixe également les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux receveurs municipaux et syndicaux.

Il propose :

- d'accorder à compter du 06/01/2011 au comptable du Trésor, Monsieur Jean-Paul BEHR, l'indemnité de conseil selon les modalités prévues par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, et d'après le tarif fixé en son article 4 ;
- que cette indemnité sera reconduite jusqu'à la fin du mandat actuel

Cette dépense sera prévue chaque année au budget primitif au compte 6225. Adopté.

9. Aménagement d'entrée de village rue de Hilsenheim – Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement

M. le Maire informe le conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement d'entrée de village rue de Hilsenheim, les travaux de voirie peuvent être exécutés par la commune avec la mise en place d'une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et une convention de financement avec le Conseil Général du Bas-Rhin. Ce conventionnement aurait l'avantage de garantir à la commune l'intervention d'un seul bureau d'études pour la totalité des travaux d'aménagements communaux et départementaux.

Par ces conventions, la commune s'engage à inscrire la totalité des travaux dans son budget principal.

En contrepartie, le Conseil Général du Bas-Rhin s'engage à rembourser les travaux relevant de sa compétence selon les modalités définies dans la convention de maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu les explications du Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Autorise le Maire à signer avec le Département du Bas-Rhin :

- La convention de désignation de maîtrise
- La convention de financement précisant les équipements à réaliser, le programme technique des travaux et les engagements financiers de chacune des parties ;
- Une convention relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune,

Approuve le projet de création d'entrée de village Rue de Hilsenheim établi par le bureau d'études BEREST,

Décide d'inscrire les crédits nécessaires pour ces travaux au budget primitif 2011

Sollicite de la part du Conseil Général du Bas-Rhin la participation financière accordée pour ce type de travaux

Demande au bureau d'études BEREST de procéder à l'appel d'offres, après l'autorisation par la Commission Permanente du projet de convention de désignation de maîtrise d'ouvrage,

Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

10. Divers

a. Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors de la transaction suivante :

- De M. Jean DREYER et Mme Elisabeth DREYER née SIMLER à M. Roland MARBACH et Mme Béatrice SCHOELLER, pour l'habitation située section 22, parcelle 495/88, 1 rue du Moulin et d'une superficie de 8,85 ares.

b. Transfert du tabac presse

Mme Christiane KNOBLOCH a fait une demande pour le transfert du tabac presse de M. Roger SEYLLER, sis actuellement 16 rue de l'Eglise, à son commerce actuel, au 2 rue du Stade. Le Maire a donné un accord et un avis favorable à ce dossier auprès de la Direction Régionale des Douanes et de la Confédération des Buralistes.

Des travaux sont en cours pour la mise en conformité des locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Secrétaire de séance,
Eric MEMHELD.

Le Maire,
André KRETZ.